Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 056-215601162-20260312-2026_1_11-DE

COMMUNE DE LOCMARIAQUER
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du jeudi 12 mars 2026

L'an deux mil vingt-six le douze mars à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de LOCMARIAQUER, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de LOCMARIAQUER sous la présidence de M. CAGNARD Hervé, Maire

Date de convocation

05 mars 2026

En exercice : 19
Présents : 14

Votants : 15

Etaient présents : M. CAGNARD Hervé, Maire

Mme JEGO Anne-Marie, M. MADEC Jacques, Mme RIO Annick, M. BEGKOYIAN Pierre, Adjoints ;
Mme DUVERGER Cécile, M. MATIGNON Philippe, M. PASCO Yann, Mme RUMEUR Anne, M. HUET Pascal, M. CAILLOCE Stéphane, Mme HERVE Nadia, M. LE SOMMER Charles, Mme WLODARCZAK Françoise, *Conseillers municipaux* ;

Représentées : Mme ROSSIGNOL Christine par Mme HERVE Nadia

Excusée : Mme BERTHO-LAUNAY Sandrine, M. FICKO David
Absent : M. MAHE Bertrand, Mme KERZERHO Sophie
Secrétaire de séance : Mme JEGO Anne-Marie

n°2026-1-11 : Rapport annuel du mandataire 2024-2025 de la SPL AQTA ENERGIES

Monsieur Le Maire expose aux Conseillers que le rapport annuel du mandataire 2024-2025 de la SPL AQTA ENERGIES a été voté le 28 novembre 2025 par le Conseil d'Administration.

Ce rapport constitue une obligation, régie par l'article L. 1524-5 du Code général des collectivités territoriales paragraphe 14 stipulant que les organes délibérants des collectivités territoriales actionnaires se prononcent, après un débat, sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration ou au conseil de surveillance.

Il est présenté à l'assemblée le rapport précité qui a été communiqué aux membres de l'assemblée communale le 05 mars 2026.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

SIGNALE que le rapport annuel du mandataire 2024-2025 de la SPL AQTA ENERGIES n'appelle aucune observation.

Le Maire,
Hervé CAGNARD

MAIRIE DE LOCMARIAQUER (Morbihan)